

APPEL À CANDIDATURES POUR LA DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TUNISIE CLEARING

1. Objet :

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance et en application des exigences réglementaires et des meilleures pratiques internationales, Tunisie Clearing lance un appel à candidatures pour la désignation de deux membres indépendants au sein de son Conseil d'administration pour une période de 2 ans (2025 - 2026) renouvelable pour un mandat de 3 ans.

La désignation des deux administrateurs indépendants sera soumise à la cooptation du Conseil d'Administration et à la ratification de la première Assemblée Générale qui suit leur désignation.

2. Profils recherchés :

Dans le cadre de cet appel à candidatures, Tunisie Clearing recherche deux administrateurs indépendants disposant de compétences stratégiques et techniques avancées dans les domaines suivants :

Profil n°1 : Expert en Audit, Contrôle et Gestion des Risques :

Ce profil requiert les qualifications et l'expérience suivantes :

- Une solide expérience dans les métiers de l'audit financier, du contrôle interne ou de la gestion des risques, de préférence au sein d'institutions financières, d'établissements bancaires ou d'infrastructures de marché ;
- Une participation effective ou un rôle actif dans un comité d'audit et de risque ou un organe de gouvernance de type similaire, avec une capacité démontrée à analyser les dispositifs de contrôle, à formuler des recommandations, et à assurer un suivi rigoureux ;
- Une maîtrise des enjeux réglementaires, prudentiels et opérationnels, permettant d'assurer une vigilance accrue sur la conformité, la sécurité financière et la transparence de l'information.

Ce membre contribuera principalement au renforcement de la robustesse du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques de Tunisie Clearing et assurera le rôle du Président du comité d'audit et des risques.

Profil n°2 : Expert en Technologies de l'Information :

Le profil recherché devra réunir les compétences et expertises suivantes :

- Une expérience avérée dans les systèmes d'information complexes, les architectures critiques, la cybersécurité ou la gestion de la transformation numérique, acquise dans un contexte à fort enjeu de résilience ;
- Une bonne compréhension des technologies émergentes appliquées au secteur financier, notamment les fintechs, la blockchain/DLT, l'automatisation des processus ou l'intelligence artificielle ;
- Une familiarité avec les systèmes de paiement, de règlement-livraison ou les infrastructures de marché est souhaitée.

Ce membre aura pour mission d'accompagner le Conseil dans l'anticipation des évolutions technologiques et la modernisation sécurisée des systèmes d'information et assurera le rôle du Président du comité de développement stratégique et technologique.

3. Critères d'éligibilité :

Les candidats éligibles au poste de membre indépendant du Conseil d'administration de Tunisie Clearing doivent remplir les conditions suivantes :

a) Conditions juridiques :

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes :

- Être une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une condamnation pour faux en écriture, pour vol, pour abus de confiance, pour escroquerie, pour extorsion de fonds ou valeurs, pour soustraction commise par dépositaire public, pour émission de chèque sans provision, pour recel de choses obtenues à l'aide de ces infractions et pour infraction à la réglementation des changes, ou pour infraction aux textes législatifs et réglementaires relatifs à la répression du blanchiment d'argent, pour délit intentionnel ou pour faillite.
- Remplir l'ensemble des conditions prévues par la réglementation en vigueur, notamment :
 - Les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales relatives aux incompatibilités et incapacités applicables aux fonctions d'administrateur ;
 - Les articles 47 et 60 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux Banques et aux Établissements Financiers ;
 - Les articles 20, 23, 24 et 25 de la Circulaire BCT n°2021-05 établissant un cadre de gouvernance pour les établissements financiers, en ce qui concerne notamment la composition, le rôle et l'indépendance des membres du Conseil ;
 - Les articles 2 à 6 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020.

b) Indépendance effective :

Les candidats ne doivent entretenir aucun lien capitalistique, direct ou indirect, contractuel ou professionnel actuel ou passé susceptible d'altérer leur décision ou à les rendre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel. Une déclaration formelle d'indépendance est exigée.

c) Expérience en gouvernance :

Les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle avérée dans les domaines susmentionnés et doivent avoir siégé dans des conseils d'administration, comités spécialisés ou organes de direction de structures régulées ou d'intérêt public, avec une connaissance des enjeux de conformité, de responsabilité déontologique et de stratégie d'entreprise.

d) Disponibilité et engagement :

Les candidats doivent faire preuve d'une disponibilité effective pour participer activement aux sessions du Conseil, aux comités spécialisés ainsi qu'aux travaux transverses.

e) Intégrité et éthique professionnelle :

Les candidats doivent faire preuve d'une intégrité professionnelle irréprochable, attestée par leur parcours, leur réputation et leur comportement antérieur. Ils doivent avoir démontré un haut niveau d'éthique dans l'exercice de leurs responsabilités antérieures, ainsi qu'un attachement avéré aux principes de transparence et de responsabilité.

f) Diversité et complémentarité :

Les candidatures favorisant la diversité (genre, parcours professionnel, origine sectorielle...) sont encouragées afin d'enrichir la collégialité et d'apporter des points de vue complémentaires à ceux des membres internes ou actionnaires.

4. Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature à présenter doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature à l'attention de Monsieur le Directeur Général de Tunisie Clearing présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil.
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Un formulaire de candidature (Annexe 1) ;
- Une déclaration sur l'honneur d'indépendance (Annexe 2) ;
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat énoncées dans le Curriculum Vitae (diplômes, attestations, lettres de recommandation si disponibles).
- Une copie d'une pièce d'identité.
- Le bulletin numéro°3 datant de moins de trois mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou un récépissé de dépôt de la demande du bulletin numéro°3.

5. Modalités de dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature doit être transmis par l'une des voies suivantes :

- Par voie postale, avec accusé de réception, à l'adresse suivante :
Tunisie Clearing, 5 Rue du Yen, Les Jardins du Lac II, 1053 Les Berges du Lac, Tunis ;
- Par dépôt physique, contre décharge, auprès du bureau d'ordre de Tunisie Clearing ;
- Par voie électronique, à l'adresse e-mail : tunisieclearing@tunisieclearing.com

Et ce au plus tard le **17 juin 2025** date limite de réception effective du dossier faisant foi, quelle que soit la modalité d'envoi utilisée.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par Tunisie Clearing.

6. Choix des candidats :

La liste des candidats sélectionnés sera arrêtée par le Comité des nominations et des rémunérations, compte tenu du respect des conditions exigées, et soumise à la cooptation du Conseil d'Administration.

Les candidats sélectionnés en seront informés.

La nomination des administrateurs indépendants sera soumise à la ratification de la première Assemblée Générale qui suit leur désignation.

**Formulaire de Candidature pour le siège de Membre Indépendant
dans le Conseil d'Administration de Tunisie Clearing**

1. Informations générales :

Nom & Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° pièce d'identité : pays/ date d'émission

Adresse actuelle :

Téléphone :

E-mail :

Situation professionnelle actuelle :

1. Formations académiques et diplômes :

Intitulé du diplôme	Établissement	Date / Durée	Domaine / Observations

2. Formation professionnelles et certifications :

Intitulé du programme	Établissement	Date / Durée	Domaine / Observations

3. Expérience professionnelle :

Fonction / Titre du poste	Organisation / Entreprise	Principales responsabilités / Domaine d'expertise	Date / Durée

4. Expérience de gouvernance / Mandats d'administration :

Fonction / Titre	Organisation	Responsabilités	Durée / Période

5. Engagement et disponibilité :

a. Êtes-vous en mesure de consacrer le temps nécessaire à l'exercice de ce mandat ?

Oui Non

> Si non, précisez les contraintes : ...

b. Êtes-vous disponible pour participer à des réunions physiques ou virtuelles régulièrement ?

Oui Non

6. Autres compétences :

> ...

7. Langues :

> ...

8. Consentement et signature :

Je soussigné(e) [Nom, Prénom], certifie l'exactitude des informations fournies dans ce formulaire et m'engage à fournir tout complément requis pour la finalisation du processus de sélection.

Je consens à ce que mes données soient traitées de manière confidentielle dans le cadre de cette procédure.

Fait à :le

Déclaration sur l'Honneur d'Indépendance

Je soussigné(e),

Nom & Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Profession actuelle :

Déclare sur l'honneur, en vue de ma candidature en tant que Membre Indépendant du Conseil d'Administration de Tunisie Clearing, ce qui suit :

1. Absence de liens ou de conflits d'intérêts

Je ne détiens aucun intérêt capitalistique, direct ou indirect, dans Tunisie Clearing ni dans une entité ayant des relations d'affaires significatives avec elle ;

Je n'exerce aucune activité professionnelle, contractuelle ou de conseil susceptible d'affecter mon impartialité vis-à-vis de Tunisie Clearing ;

Je n'ai pas de relations personnelles ou familiales susceptibles de créer un conflit d'intérêts réel ou potentiel avec la mission d'administrateur indépendant.

2. Autonomie de jugement et impartialité

Je m'engage à exercer mes fonctions de manière totalement autonome, dans l'intérêt exclusif de Tunisie Clearing, sans influence extérieure ;

Je garantis mon indépendance d'esprit, ma liberté d'analyse et de décision.

3. Respect des exigences d'indépendance

Je n'ai occupé aucun poste de direction au sein de Tunisie Clearing au cours des cinq dernières années ;

Je ne représente aucun actionnaire ou groupe d'intérêt particulier ;

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement de situation susceptible d'affecter mon indépendance.

Fait à : Le :

Signature : _____

Précédée de la mention « Lu et approuvé »